

## INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F

Gujarat Fluorochemicals Ltd.

Version Num: 7.4

Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (UE) n° 2015/830)

Code d'alerte du risque:0

Date d'émission:27/03/2018

Date d'impression: 27/03/2018

S.REACH.FRA.FR

### SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Polymer Processing Additive
Utilisations déconseillées	Sans Objet

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	Gujarat Fluorochemicals Ltd.
Adresse	12/ A Dahej Industrial Estate GIDC
Téléphone	+91-2641-618333
Fax	+91-2641-618012
Site Internet	www.inolub.com
Courriel	inolub@gfl.co.in

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Gujarat Fluorochemicals Ltd.
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+91-2641-618080-81
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP] [1]	Sans Objet
---	------------

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	Sans Objet
--------------------------	------------

MENTION D'AVERTISSEMENT **SANS OBJET**

#### Déclaration(s) sur les risques

Sans Objet

#### Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Prévention

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Réponse

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

#### Déclarations de Sécurité: Élimination

**INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F**

Sans Objet

**2.3. Autres dangers**

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions\*.

Peut provoquer des gênes pour le système respiratoire\*.

Une exposition peut provoquer des effets irréversibles\*.

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression SDS.

**SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.1. Substances**

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

**3.2. Mélanges**

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP]
1.9011-17-0 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	<95	<u>Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène</u>	Sans Objet
1.14807-96-6* 2.238-877-9 3.Pas Disponible 4.01-2120140278-58-XXXX	<10	<u>talc</u>	Sans Objet
1.7631-86-9 2.231-545-4 3.Pas Disponible 4.01-2119486866-17-XXXX 01-2120083433-58-XXXX 01-2120084358-47-XXXX 01-2119379499-16-XXXX	<2	<u>dioxyde-de-silicium</u>	Sans Objet
1.Not Avail* 2.231-791-2 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	<2	<u>autres</u>	Sans Objet
<b>Légende:</b>	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée CE directive 67/548/CEE - Annexe I ; 3. Classification tirée la directive CE 1272/2008 - Annexe VI 4. Classement établi à partir de C & L		

**SECTION 4 PREMIERS SECOURS**

**4.1. Description des premiers secours**

<b>Contact des yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Rincez la région touchée à l'eau.</li> <li>▸ Si l'irritation persiste, consultez un médecin.</li> </ul> <p>Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.</p> <p>Pour les brûlures <b>THERMIQUES</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ <b>NE PAS retirer les lentilles de contact</b></li> <li>▸ Allonger la victime, sur un brancard si disponible et poser un pansement sur <b>LES DEUX</b> yeux, s'assurer que les pièces de tissu de maintien n'appuient pas sur l'œil blessé en plaçant des pansements épais sous les tissu de maintien, en-dessous et au-dessus de l'œil. Rechercher</li> <li>▸ une assistance médicale de manière urgente ou transporter à l'hôpital.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).</li> <li>▸ Consultez un médecin s'il y a une irritation.</li> </ul> <p>En cas de brûlure:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Appliquer immédiatement de l'eau froide sur les brûlures, par immersion ou bandage avec des linges saturés.</li> <li>▸ <b>NE PAS RETIRER ou couper les vêtements au-dessus de la zone brûlée. NE PAS retirer les vêtements qui ont adhérents à la peau car ceci peut causer d'autres blessures.</b></li> <li>▸ <b>NE PAS percer les ampoules ou retirer le produit solidifié.</b></li> <li>▸ Couvrir rapidement la blessure avec un vêtement propre afin de prévenir une infection et amoindrir la douleur.</li> <li>▸ Pour les brûlures importantes, draps, serviettes ou taies d'oreillers sont parfaits ; laisser des trous pour les yeux, le nez et la bouche.</li> <li>▸ <b>NE PAS appliquer d'onguent, d'huile, de beurre, etc. en toute circonstance sur une brûlure.</b></li> <li>▸ De l'eau peut être fournie en petites quantités si la personne est consciente.</li> <li>▸ En toutes circonstances, de l'alcool ne doit pas être fourni.</li> <li>▸ Réassurer.</li> <li>▸ Traiter pour un choc en conservant la personne au chaud et dans une position allongée.</li> <li>▸ Rechercher et prévenir une aide et un conseil médical personnalisé à l'avance pour indiquer la cause et l'étendue des blessures et l'estimation de l'heure d'arrivée du patient.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.</li> <li>▸ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.</li> <li>▸ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.</li> </ul>

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Voir la section 11

**INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F**

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter symptomatiquement.

**SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1. Moyens d'extinction**

- ▶ **NE PAS DIRIGER un jet solide d'eau ou de mousse sur le matériau enflammé fondu ; ceci peut provoquer un éclaboussement et répandre l'incendie.**
- ▶ Mousse.
- ▶ Poudre chimique sèche.
- ▶ BCF (lorsque le règlement le permet).
- ▶ Dioxyde de carbone.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Incompatibilité au feu</b>	Eviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.
-------------------------------	---

**5.3. Conseils aux pompiers**

<b>Lutte Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.</li> <li>▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.</li> <li>▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.</li> </ul>
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Solide combustible qui brûle mais propage difficilement les flammes.</li> <li>▶ Eviter la génération de poussières, particulièrement de nuage de poussière dans un lieu non-ventilé ou confiné car les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air ou toutes autres sources d'allumage i.e. flamme ou étincelle, vont provoquer un feu ou une explosion. Des nuages de poussières générées par un fin grattement du solide sont un risque particulier ; l'accumulation de fines poussières peut brûler rapidement et avec force si allumé.</li> <li>▶ Les poussières sèches peuvent également être chargées électrostatiquement par des turbulences, un transport par route, un déchargement dans des conduits d'échappements et durant le transport.</li> </ul> <p>Les produits de combustion incluent:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>, Monoxyde de carbone (CO)</li> <li>, dioxyde de carbone (CO2)</li> <li>, fluorure d'hydrogène</li> <li>, autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.</li> </ul> <p><b>ATTENTION:</b> Une contamination de liquide chauffé/en fusion avec de l'eau peut provoquer une explosion violente de vapeur, avec dispersion des contenus bouillants.</p>

**SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir l'article 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Voir section 12

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Eclaboussures Mineures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nettoyer immédiatement les éclaboussures.</li> <li>▶ Eviter un contact avec la peau et les yeux.</li> <li>▶ Porter des lunettes de sécurité et des gants imperméables.</li> <li>▶ Suivre les procédures de nettoyage et éviter de créer de la poussière.</li> </ul>
<b>Eclaboussures Majeures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent.</li> <li>▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▶ Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection et une respirateur contre les poussières.</li> <li>▶ Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.</li> </ul>

**6.4. Référence à d'autres sections**

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

**SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Manipulation Sure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Limitez tout les contacts de la personne qui ne sont pas indispensables.</li> <li>▶ Mettez des vêtements qui protègent lorsqu'il y a un risque d'exposition.</li> <li>▶ Travaillez dans un endroit bien aéré.</li> <li>▶ Evitez le contact avec des matériels incompatibles.</li> </ul> <p>Les containers vides peuvent contenir des poussières résiduelles qui possèdent le potentiel de s'accumuler après une certaine période de repos. De telles poussières sont susceptibles de s'enflammer au contact d'une source d'inflammation appropriée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ NE PAS couper, perce, limer ou souder de tels containers.</li> <li>▶ De plus, s'assurer qu'une telle activité n'est pas réalisée à proximité de containers pleins, partiellement remplis ou vides, sans une autorisation appropriée pour la sécurité du lieu de travail.</li> </ul>
<b>Protection anti- Feu et explosion</b>	Voir Section 5
<b>Autres Données</b>	Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

**INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F**

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Conteneur adapté</b>	Emballer comme recommandé par le fabricant. Vérifier que tous les conteneurs sont clairement étiquetés et sans fuite.
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	Évitez le contact avec l'eau, les aliments ou les semences. Pour les produits contenant du PTFE : Éviter un stockage avec des agents oxydants forts, du tétra-fluoro-éthylène, de l'héxa-fluoro-éthylène, du perfluoro-iso-butylène, du fluorure de carbonyle et du fluorure d'hydrogène.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir section 1.2

**SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**NIVEAU SANS EFFET DÉRIVÉ (DNEL)**

Pas Disponible

**PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC)**

Pas Disponible

**VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)**

**DONNEES SUR LES INGREDIENTS**


Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

**LIMITES D'URGENCE**

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène	Hexafluoropropylene-vinylidene fluoride polymer; (Viton)	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
talc	Talc	6 mg/m3	66 mg/m3	400 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Silica gel, amorphous synthetic	18 mg/m3	200 mg/m3	1,200 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Silica, amorphous fumed	18 mg/m3	100 mg/m3	630 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Siloxanes and silicones, dimethyl, reaction products with silica; (Hydrophobic silicon dioxide, amorphous)	120 mg/m3	1,300 mg/m3	7,900 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Silica, amorphous fume	45 mg/m3	500 mg/m3	3,000 mg/m3
dioxyde-de-silicium	Silica amorphous hydrated	18 mg/m3	220 mg/m3	1,300 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène	Pas Disponible	Pas Disponible
talc	1000 mg/m3	Pas Disponible
dioxyde-de-silicium	3000 mg/m3	Pas Disponible
others	Pas Disponible	Pas Disponible

**8.2. Contrôles de l'exposition**

<b>8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié</b>	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Pour les produits en fusion: Fournir une ventilation mécanique, en général une telle ventilation devrait être fournie dans les zones de conversion et de malaxage et dans les stations de travail de fabrication ou le produit est chauffé. Une ventilation d'extraction locale devrait être utilisée sur et à l'intérieur de la machinerie utilisée dans la manipulation du produit en fusion.
<b>8.2.2. Protection Individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.</li> <li>▶ Masque chimique.</li> <li>▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité. Durant la manipulation de matériaux chauds, porter des gants résistants à la chaleur et montant jusqu'au coude. Des gants en caoutchouc ne sont pas recommandés pour la manipulation des objets et matériaux chauds. Des gants de protection, par exemple, gants en cuir ou gants avec une surface de contact en cuir.
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous

**INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F**

<b>Autres protections</b>	<p>Durant la manipulation de liquides chauds ou en fusion, porter des pantalons ou des protèges bottes complets, afin d'éviter aux éclaboussures d'entrer dans les bottes. Habituellement manipulé comme un liquide en fusion qui nécessite une protection thermique de l'ouvrier et augmente les risques d'exposition aux vapeurs. <b>ATTENTION : Les vapeurs peuvent être irritantes.</b> Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités. <b>SINON:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>‡ Protections.</li> <li>‡ Crème écran.</li> <li>‡ Unité de nettoyage pour les yeux.</li> </ul>
<b>Les risques thermiques</b>	Pas Disponible

**Produit(s) recommandé(s)**

**INDEX DE SELECTION DES GANTS**

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du: **"Forsberg Clothing Performance Index"**.

L(les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F

Matériel	CPI
BUTYL	A
NEOPRENE	A
VITON	A
NATURAL RUBBER	C
PVA	C

\* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

**REMARQUE:** Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

\* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

**Protection respiratoire**

Filtre de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Facteur de protection	Respirateur à demi-masque	Masque respiratoire complet	Masque à adduction d'air
10 x ES	A P1 conduit d'air*	-	A PAPR-P1
50 x ES	Conduit d'air**	A P2	A PAPR-P2
100 x ES	-	A P3	-
		Conduit d'air*	-
100+ x ES	-	Conduit d'air**	A PAPR-P3

- Pression négative sur demande \*\* - Débit continu

- ‡ Les respirateurs peuvent être nécessaires quand les contrôles d'ingénierie et administratifs n'empêchent pas de manière adéquate les expositions.
- ‡ La décision d'utiliser une protection respiratoire doit être basée sur une appréciation professionnelle prenant en compte l'information de toxicité, les données de mesure d'exposition et la fréquence et la probabilité d'exposition du travailleur.
- ‡ Les limites publiées d'exposition professionnelle, quand elles existent, aideront à déterminer l'utilisation adéquate des aides respiratoires sélectionnées. Elles peuvent être mandatées par le gouvernement ou recommandées par les vendeurs.
- ‡ Les respirateurs certifiés, s'ils sont bien sélectionnés et testés pour leur efficacité, seront utiles pour protéger les travailleurs contre l'inhalation des particules dans le cadre d'un programme complet de protection respiratoire.
- ‡ Utilisez un masque approuvé de circulation positive d'air si des quantités importantes de poussière sont répandues à l'air libre.
- ‡ Essayez de ne pas créer des conditions étant la cause de poussière.

**8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Voir section 12

**SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Du produit en fusion ou fondu peut être moulé ou extrudé.		
<b>État Physique</b>	solide	<b>Densité relative (Water = 1)</b>	Pas Disponible
<b>Odeur</b>	Pas Disponible	<b>Coefficient de partition n-octanol / eau</b>	Pas Disponible
<b>Seuil pour les odeurs</b>	Pas Disponible	<b>Température d'auto-allumage (°C)</b>	Pas Disponible
<b>pH (comme fourni)</b>	Sans Objet	<b>Température de décomposition</b>	Pas Disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (° C)</b>	Pas Disponible	<b>Viscosité (cSt)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)</b>	Pas Disponible	<b>Poids Moléculaire (g/mol)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'éclair (°C)</b>	Pas Disponible	<b>goût</b>	Pas Disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés explosives</b>	Pas Disponible
<b>Inflammabilité</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas Disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Pas Disponible	<b>La tension de surface (dyn/cm or mN/m)</b>	Sans Objet
<b>Limite inférieure d'explosivité (LIE)</b>	Pas Disponible	<b>Composé volatile (%vol)</b>	Pas Disponible
<b>Pression de vapeur (kPa)</b>	Pas Disponible	<b>Groupe du Gaz</b>	Pas Disponible
<b>hydrosolubilité (g/L)</b>	Immiscible	<b>pH en solution (1 %)</b>	Pas Disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	0.9	<b>VOC g/L</b>	Pas Disponible

**9.2. Autres informations**

Pas Disponible

**INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F**

**SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>10.1. Réactivité</b>	Voir section 7.2
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Voir section 7.2
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Voir section 7.2
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Voir section 7.2
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Voir section 5.3

**SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Inhalé</b>	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle. A des températures supérieures à 400 deg. C, le polymère commence à se décomposer avec la réaction devenant de plus en plus rapide avec l'augmentation de la température. Les fumées des matériaux de combustion contiennent des PTFE qui irritent les voies respiratoires supérieures et peuvent être nuisibles si l'exposition est prolongée. Des PTFE sur-chauffés ou brûlés libèrent du fluorure d'hydrogène (un gaz corrosif et fortement irritant) et de faibles quantités de fluorure de carbonyle (fortement toxique). Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit
<b>Ingestion</b>	Une surexposition est peu probable sous cette forme. Le produit <b>N'A PAS ÉTÉ</b> classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états infectieux). Produit à fort poids moléculaire ; sur une exposition aiguë, ils devraient passer à travers les voies gastro-intestinales avec peu de changements/absorption. Une accumulation occasionnelle du produit solide dans les voies alimentaires peut engendrer la formation de concrétion, produisant un inconfort.
<b>Contact avec la peau</b>	Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.
<b>Yeux</b>	Bien que le produit ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctive (comme pour des brûlures dues au vent). De petits dommages abrasifs peuvent également survenir. Le produit peut engendrer des irritations dues à la présence d'un corps étranger chez certains individus.
<b>Chronique</b>	Une exposition à long terme au produit n'est pas connue comme produisant des effets négatifs chroniques pour la santé (tel que classé par les Directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée. Ce produit contient un polymère avec un groupe réactif considéré comme de soucis élevé. Les groupes réactifs non-catégorisés sont généralement listés comme haut risque. La toxicité est plus faible pour les espèces plus importantes car elles sont moins facilement absorbées par le corps. Toutefois, même les polymères plus importants avec plus d'un groupe réactif de risque élevé ne peuvent pas être classés comme polymère à faible risque. Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.

<b>INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible
<b>talc</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Skin (human): 0.3 mg/3d-I mild
<b>dioxyde-de-silicium</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Dermique (lapin) LD50: >5000 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eye (rabbit): non-irritating *
	Inhalatoire (rat) LC50: >0.139 mg/l/14h**[Grace] <sup>[2]</sup> Orale (rat) LD 50: 3160 mg/kg <sup>[2]</sup>	Skin (rabbit): non-irritating *
<b>others</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
	Pas Disponible	Pas Disponible

**Légende:** 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de .. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

<b>PERFLUOROPROP-1-ÈNE POLYMÉRISÉ AVEC LE 1,1-DIFLUOROÉTHYLÈNE</b>	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.
<b>DIOXYDE-DE-SILICIUM</b>	Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains. Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux.

INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F

toxicité aiguë	☒	Cancérogénicité	☒
Irritation / corrosion	☒	reproducteur	☒
Lésions oculaires graves / irritation	☒	STOT - exposition unique	☒
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	☒	STOT - exposition répétée	☒
Mutagénéité	☒	risque d'aspiration	☒

Légende: ✘ - Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification  
✔ - Données nécessaires à la classification disponible  
☒ - Données non disponibles pour faire la classification

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

talc	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

dioxyde-de-silicium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	ca.2000mg/L	1
	EC50	48	crustacés	ca.7600mg/L	1
	EC50	72	Pas Disponible	440mg/L	1
	EC10	72	Pas Disponible	140mg/L	1
NOEC	72	Pas Disponible	60mg/L	1	

others	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

**Légende:** Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
dioxyde-de-silicium	BAS	BAS

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
dioxyde-de-silicium	BAS (LogKOW = 0.5294)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
dioxyde-de-silicium	BAS (KOC = 23.74)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Critères PBT remplis?	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Elimination du produit / emballage</b>	NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.
<b>Options de traitement des déchets</b>	Pas Disponible
<b>Options d'élimination par les égouts</b>	Pas Disponible

**SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**Etiquettes nécessaires**

<b>Polluant marin</b>	aucun
-----------------------	-------

**Transport par terre (ADR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	Sans Objet	
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Sans Objet	
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	classe	Sans Objet
	Risque Secondaire	Sans Objet
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Sans Objet	
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Sans Objet	
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Identification du risque (Kemler)	Sans Objet
	Code de classification	Sans Objet
	Etiquette de danger	Sans Objet
	Dispositions particulières	Sans Objet
	quantité limitée	Sans Objet

**Transport aérien (ICAO-IATA / DGR) : NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	Sans Objet	
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Sans Objet	
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Classe ICAO/IATA	Sans Objet
	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet
	Code ERG	Sans Objet
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Sans Objet	
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Sans Objet	
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Dispositions particulières	Sans Objet
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	Sans Objet
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	Sans Objet
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	Sans Objet
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	Sans Objet
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Sans Objet
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	Sans Objet

**Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	Sans Objet	
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Sans Objet	
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Classe IMDG	Sans Objet
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Sans Objet	
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Sans Objet	
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	N° EMS	Sans Objet
	Dispositions particulières	Sans Objet



INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F

Quantités limitées : Sans Objet

**Le transport fluvial (ADN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

14.1. Numéro ONU	Sans Objet
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Sans Objet ; Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification : Sans Objet
	Dispositions particulières : Sans Objet
	Quantités Limitées : Sans Objet
	Équipement requis : Sans Objet
	Feu cônes nombre : Sans Objet

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Sans Objet

**SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**PERFLUOROPROP-1-ÈNE POLYMÉRISÉ AVEC LE 1,1-DIFLUOROÉTHYLÈNE(9011-17-0) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Sans Objet

**TALC(14807-96-6\*) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)

**DIOXYDE-DE-SILICIUM(7631-86-9) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC

Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)

Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

Liste européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS)

**OTHERS(NOT AVAIL\*) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Sans Objet

Cette SDS est en conformité avec les réglementations européennes et modifications suivantes - dans la mesure où elles sont applicables : 98/24/EC, 92/85/EC, 94/33/EC, 91/689/EEC, 1999/13/EC, Règlement (UE) no 2015/830, règlement (CE) no 1272/2008 et de leurs amendements ainsi qu'avec les réglementations Britanniques suivantes :

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour de plus amples informations s'il vous plaît regarder à l'évaluation de la sécurité chimique et des scénarios d'exposition élaborés par votre Supply Chain, si disponible.

**RÉSUMÉ ECHA**

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène	9011-17-0	Pas Disponible	Pas Disponible

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes	Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Non classés	non disponible		non disponible
2	Aquatic Chronic 2	GHS09		H411

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
talc	14807-96-6*	Pas Disponible	01-2120140278-58-XXXX

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
dioxyde-de-silicium	7631-86-9	Pas Disponible	01-2119486866-17-XXXX 01-2120083433-58-XXXX 01-2120084358-47-XXXX 01-2119379499-16-XXXX

Continued...

**INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F**

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Acute Tox. 2; STOT RE 1; Eye Dam. 1; Acute Tox. 4; STOT SE 3	GHS06; Dgr; GHS08; GHS05	H330; H372; H318; H335
1	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; STOT SE 3	GHS07; Wng	H315; H319; H335
2	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; STOT SE 3; Carc. 1A; STOT RE 2; Acute Tox. 4	GHS08; Dgr	H315; H319; H335; H350; H373; H302; H332
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; STOT RE 2; STOT SE 3; Carc. 1A; STOT SE 1; STOT RE 1	GHS08; Dgr	H315; H319; H335; H350; H370; H372
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Acute Tox. 4; Eye Irrit. 2; STOT SE 3; STOT RE 2; Skin Irrit. 2	Wng; GHS08	H319; H335; H373; H351; H315
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Acute Tox. 4; Acute Tox. 5	GHS07; Wng	H332; H303
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Acute Tox. 2; Acute Tox. 1; STOT RE 2; Eye Irrit. 2; Skin Irrit. 2; STOT SE 3	GHS06; Dgr; GHS08	H330; H373; H319; H315; H335
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Acute Tox. 4; STOT RE 2	Wng; GHS08	H315; H319; H332; H373
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	STOT RE 2	GHS08; Wng	H373
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; STOT SE 3; Acute Tox. 4; STOT RE 1; STOT SE 2; STOT RE 2; STOT SE 1; Skin Corr. 1C; Aquatic Chronic 3; Carc. 1B; Flam. Liq. 2; Asp. Tox. 1; Muta. 1B; Carc. 1A; Water-react. 1	GHS08; Dgr; GHS05; GHS02	H335; H319; H332; H372; H302; H370; H312; H314; H412; H350; H225; H304; H340; H260
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Non classés	non disponible	non disponible
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	STOT RE 2; STOT SE 2	GHS08; Wng	H373; H371

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Y
Canada - DSL	Y
Canada - NDSL	N (talc; Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène)
Chine - IECSC	Y
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	N (Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène)
Japon - ENCS	Y
Corée - KECI	Y
New Zealand - NZIoC	Y
Philippines - PICCS	Y
É.-U.A. - TSCA	Y
<b>Légende:</b>	O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)

**SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS**

**Codes pleine de risques de texte et de danger**

<b>H225</b>	Liquide et vapeurs très inflammables.
<b>H260</b>	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
<b>H302</b>	Nocif en cas d'ingestion.
<b>H303</b>	Peut être nocif en cas d'ingestion
<b>H304</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>H312</b>	Nocif par contact cutané.
<b>H314</b>	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H318</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>H319</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>H330</b>	Mortel par inhalation.
<b>H331</b>	Toxique par inhalation.
<b>H332</b>	Nocif par inhalation.

**INOLUB™ P401F, P403F, P501F, P503F**

<b>H335</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>H340</b>	Peut induire des anomalies génétiques .
<b>H350</b>	Peut provoquer le cancer .
<b>H351</b>	Susceptible de provoquer le cancer .
<b>H370</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes .
<b>H371</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes .
<b>H372</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>H373</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>H412</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>H413</b>	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
<b>non disponible</b>	

**autres informations**

**Ingrédients avec plusieurs numéros CAS**

Nom	Numéro CAS
dioxyde-de-silicium	7631-86-9, 112945-52-5, 67762-90-7, 68611-44-9, 68909-20-6, 112926-00-8, 61790-53-2, 60676-86-0, 91053-39-3, 69012-64-2, 844491-94-7

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

- EN 166 - Protection individuelle des yeux
- EN 340 - Vêtements de protection
- EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.
- EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques
- EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

**Définitions et abréviations**

- PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps
- PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme
- IARC : Centre international de recherche sur le cancer
- ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux
- STEL : Limite d'exposition à court terme
- TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire
- IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- FSO : Facteur de sécurité olfactive
- DSENO : Dose sans effet nocif observé
- DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé
- TLV : Valeur limite seuil
- LOD : Limite de détection
- OTV : Valeur de seuil olfactif
- FBC : Facteurs de bioconcentration
- IBE : Indice biologique d'exposition

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.